

Insertion professionnelle des bénéficiaires d'aide sociale de longue durée : freins et ressources pour retrouver un emploi

Dossier préparé par Vincent Delorme¹, diplômé en master à l'IDHEAP - Université de Lausanne

Juillet 2017

Avertissement : Le contenu des «dossiers du mois» de l'ARTIAS n'engage que leurs auteur-es

¹ Vincent Delorme a été responsable du Centre d'action sociale de Carouge entre 2008 et 2017. Il occupera le poste de chargé d'insertion professionnelle dès le mois d'août 2017 au sein de l'Hospice général, l'institution genevoise d'action sociale. Ce dossier s'inspire de sa recherche, dirigée par le Prof. Giuliano Bonoli, qui a été distinguée par le prix de l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) de l'Université de Lausanne en 2016.

R E S U M E

Ce dossier, réalisé sur la base des résultats d'un mémoire de master en administration publique² à l'IDHEAP-Université de Lausanne, traite des facteurs contribuant à favoriser ou au contraire à entraver l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée. Il a pour principal objectif d'identifier les freins et les ressources qui sont déterminants dans le processus d'insertion professionnelle et plus particulièrement ceux sur lesquels l'individu peut agir.

L'analyse de 20 récits d'anciens bénéficiaires de l'aide sociale à Genève, ayant perçu des prestations d'aide sociale sur une longue durée (8 ans en moyenne) et s'étant ensuite insérés professionnellement de manière durable (depuis 25 mois en moyenne), a permis d'identifier huit principaux facteurs déterminant de façon prépondérante l'insertion professionnelle de ces personnes particulièrement éloignées du marché de l'emploi.

Les facteurs identifiés comme ressources ont principalement trait aux dimensions motivationnelles et aux compétences sociales de l'individu, alors que les facteurs observés comme freins concernent avant tout des problématiques sociales comme la violence domestique et des problèmes de santé. Nous mettons toutefois en évidence le fait que ces freins et ressources s'avèrent finalement interdépendants, évolutifs et particuliers à chaque individu. Cette articulation entre les facteurs qui entravent l'insertion professionnelle et ceux qui la favorisent est donc discutée dans ce dossier.

² [Delorme, V. \(2016\)](#) : Bénéficiaires d'aide sociale de longue durée : freins et ressources pour retrouver un emploi. IDHEAP, Université de Lausanne.

Table des matières

Introduction.....	4
Les ressources favorisant l’insertion professionnelle des BAS :.....	5
1. Les dimensions motivationnelles	5
2. Les compétences sociales.....	7
3. La participation à une mesure d’insertion	8
4. La mobilisation du réseau.....	10
5. Le degré d’intégration sociale et culturelle	11
Les principaux freins rencontrés :.....	12
6. Les problématiques sociales	12
7. Les problèmes de santé	14
8. Les responsabilités familiales	15
Articulation entre les ressources et les freins	16
Pistes d’actions et questions soulevées	17
Conclusion.....	19
Références bibliographiques	21

Introduction

Le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale (BAS) ne cesse d'augmenter chaque année en Suisse, et ces derniers restent de plus en plus longtemps dépendants du dispositif de l'aide sociale³. Pour celles et ceux qui parviennent à en sortir, le taux de retour à l'aide sociale s'avère par ailleurs particulièrement élevé.

Cette situation peut entraîner avec le temps une perte de confiance et une dégradation de l'image de soi, une diminution de la motivation et peut même, dans certains cas, dégrader la santé des individus concernés. Ces phénomènes itératifs empêchent ainsi de nombreuses personnes de parvenir à renoncer aux prestations d'aide sociale et contribuent par ailleurs à augmenter les coûts directs pour la collectivité.

Ces constats inquiétants soulèvent une problématique sociale de taille, questionnant inévitablement les fondements de la mission des institutions d'action sociale et nécessitant de fait une mise en relation d'une telle évolution avec les possibilités réelles qu'ont ces institutions de favoriser l'insertion professionnelle effective et durable d'un plus grand nombre de leurs bénéficiaires.

Il nous semble dès lors important de comprendre ces phénomènes pour contribuer à mieux les maîtriser et mettre en évidence des pistes d'actions concrètes pour l'accompagnement des BAS dans leur processus d'insertion professionnelle par les assistants sociaux⁴ (AS) et les conseillers en réinsertion professionnelle (CRP).

La mise en œuvre de la récente mission d'insertion professionnelle des BAS par les institutions d'action sociale requiert d'ailleurs une connaissance fine du processus permettant à l'individu d'opérer la transition d'une situation d'aide sociale de longue durée à une situation d'insertion professionnelle.

En tenant compte du contexte et des enjeux liés à l'insertion professionnelle des BAS, les questions suivantes se posent : comment expliquer que des personnes qui, d'un point de vue statistique, sont considérées comme dans une quasi impossibilité de s'insérer professionnellement de par leur éloignement de l'emploi arrivent tout de même à quitter l'aide sociale en retrouvant un emploi après cinq, dix, voire même plus de quinze ans passés à bénéficier de telles prestations d'assistance ?

Quelles sont les ressources personnelles mobilisées par ces femmes et ces hommes pour réussir à s'insérer professionnellement durablement après autant d'années passées à l'aide sociale? De quelle manière sont-ils parvenus finalement à les mobiliser ?

C'est pour tenter de répondre à ces questions que nous avons mené une recherche qualitative avec un échantillon de 20 individus ayant tous (a) bénéficié de prestations d'aide sociale durant une longue période (entre 3 ans et 17 ans), soit 8 ans en moyenne et (b) étant insérés professionnellement de manière durable, soit depuis 25 mois en moyenne (entre 9 et 53 mois).

³ Selon les données statistiques de l'OFS de ces dernières années ainsi que celles de l'Hospice général

⁴ La forme masculine est privilégiée dans l'ensemble de ce travail par souci de simplification

Après avoir créé un modèle théorique basé sur les principales études européennes récentes et avoir récolté l'avis d'experts de l'insertion professionnelle des BAS (AS et CRP), nous avons interrogé 13 femmes et 7 hommes âgés de 22 à 63 ans (42 ans en moyenne). L'analyse de leurs récits a permis de mettre en évidence huit principaux facteurs déterminant les parcours d'insertion professionnelle des personnes ayant réussi à s'insérer professionnellement après avoir passé une longue période à l'aide sociale.

En ce qui concerne **les ressources**, il s'agit principalement (1) des dimensions motivationnelles (notamment la valeur accordée au travail, la capacité à faire des concessions, la détermination et l'image de soi), (2) des compétences sociales (par exemple la capacité d'entrer en relation, de s'exprimer et de communiquer), (3) de la participation à une mesure d'insertion, (4) de la mobilisation des réseaux sociaux et informels. (5) Le degré d'intégration sociale et culturelle s'avère quant à lui, **soit une ressource soit un frein** selon les parcours et la situation spécifique de chacun. Quant aux **freins** rencontrés par les personnes interrogées, il s'agit principalement (6) des problématiques sociales (dont le fait d'avoir été victime de violence domestique), (7) des problèmes de santé et (8) des responsabilités familiales.

La première partie de ce dossier est consacrée aux ressources favorisant l'insertion professionnelle des BAS de longue durée et la deuxième partie aux principaux freins rencontrés par ces derniers. Nous développons dans une troisième partie l'articulation entre ressources et freins, avant de conclure par des pistes d'actions et des perspectives futures.

Les ressources favorisant l'insertion professionnelle des BAS

1. Les dimensions motivationnelles

Les résultats obtenus démontrent que l'aspect des dimensions motivationnelles est particulièrement déterminant dans le parcours d'insertion professionnelle de l'ensemble des personnes interrogées. Pour près de la moitié d'entre elles, c'est ce type de ressources qui s'est d'ailleurs révélé le plus déterminant pour l'accès à l'emploi.

Ils confirment ainsi que les dimensions motivationnelles de l'individu s'avèrent primordiales dans son processus d'insertion professionnelle, ce que partagent de nombreux auteurs ainsi que plusieurs travailleurs sociaux rencontrés. Ces derniers affirment en effet que la motivation s'avère être le principal facteur de réussite pour qu'un bénéficiaire de l'aide sociale puisse s'insérer professionnellement. La motivation serait même, selon les observations qu'ils effectuent quotidiennement dans le cadre de leur activité, plus importante que le parcours de formation ou le diplôme obtenu par l'individu.

Les récits que nous avons recueillis démontrent que la motivation s'illustre de plusieurs manières dans les processus d'insertion professionnelle des BAS. Ils révèlent par exemple que la motivation va de pair avec une certaine adaptabilité et une **capacité à faire des concessions** (Brussig & Knuth, 2009). C'est à dire que l'individu démontre une capacité à opérer certains changements, à adapter son projet, voire à vivre certains désagréments liés à la prise ou à la reprise d'une activité professionnelle. La majorité des personnes interrogées ont témoigné faire, ou avoir

fait, des concessions en acceptant un emploi avec des horaires irréguliers, un salaire plus faible ou nécessitant de longs déplacements.

Monsieur Notter⁵ nous explique par exemple qu'« *il ne faut pas avoir peur de faire des métiers qui sont pénibles physiquement. J'ai fait des chantiers, pas mal de petits boulots pour toujours être actif et ne pas profiter de l'aide (...). C'est toujours des choses intéressantes, des rencontres. C'est important pour moi de ne pas refuser des petits boulots, car c'est toujours des petites marches qui nous permettent après d'accéder à autre chose de mieux. (...) je n'ai jamais eu peur de la difficulté (...) il faut se battre pour aller de l'avant, il faut se dépasser.* »

De plus, la majorité des personnes interviewées ont fait part de l'importance de **la valeur accordée au travail** (symbolique, culturelle, familiale), celle-ci provenant le plus souvent du contexte familial dans lequel l'individu a évolué. Madame Malouf témoigne par exemple que : « *(...) mes parents ont toujours travaillé : mon père était instituteur de français et ma mère a toujours été active. Elle a eu le cancer du sein, mais elle était toujours dynamique, elle prenait soin d'elle, elle sortait... On avait toujours cette rage de vivre. Personne dans mon entourage ne se laissait aller.* »

Les différents témoignages nous amènent également à repérer la notion de **volition** ainsi que la notion d'**intérêt perçu pour l'emploi** au travers de la reconnaissance sociale que celui-ci procure. Ces dimensions font d'ailleurs intégralement partie du concept de la motivation.

Il est toutefois pertinent de faire la distinction entre la *motivation* et la *volition*. Cette dernière se manifeste en effet par la décision d'agir (Roussel, 2000). Il s'agit d'une stratégie de contrôle de l'action et d'intentions d'exécution. La volition apporte une contribution essentielle au lancement d'actions dirigées vers un but et à leur persistance jusqu'à l'atteinte du but (Broonen, 2006).

Dès lors, sans tenir compte des données liées aux facteurs externes, il semble qu'un individu sans emploi depuis une longue période et ayant les capacités d'accéder à un emploi, qui est donc employable, voit généralement sa situation évoluer lorsqu'il prend la décision de tout mettre en œuvre par l'action pour trouver un travail. La prise en compte du concept de *volition* nous semble dès lors particulièrement importante dans les processus d'insertion professionnelle des BAS. La décision profonde et en toute conscience, de s'engager activement dans la recherche d'emploi dans la perspective d'en décrocher un, quoi qu'il arrive, serait déterminante. Cela d'autant plus pour une population fortement éloignée du marché du travail.

Les notions liées à la *motivation* et à la *volition* semblent donc être au centre du processus d'insertion professionnelle et en constituer le principal moteur. En effet, les individus qui bénéficient de compétences ne décideront de les mettre en action qu'avec la présence d'une certaine motivation.

L'émergence des dimensions motivationnelles suscitant une intention ou une détermination à changer de statut et/ou de situation sociale, à chercher du travail, voire à accepter un emploi principal ou secondaire varie selon les participants à notre étude. Pour certains, cette émergence s'est réalisée très progressivement et peut

⁵ Les noms des personnes interrogées figurant dans ce dossier sont fictifs

donc être associée à un long processus, pour d'autres l'intention ou la détermination d'opérer un changement est survenue suite à un événement déclencheur significatif. Le témoignage de Monsieur Kastaldi parle de lui-même de ce type d'élément déclencheur : « *un jour je suis sorti avec mon fils et on est passés en tram devant Jouets Weber, et il m'a dit : « eh, regarde papa, il y a le magasin de jouets ! » et avant que j'ai pu dire quoi que ce soit, il m'a dit : « ah oui mais c'est vrai, toi tu n'as pas d'argent, donc tu ne peux pas m'acheter de jouets ! » Donc quand il m'a dit ça devant tout le monde, ça m'a mis une bonne claque dans les dents. C'est là que lorsqu'on a son petit bonhomme de deux ans, on se dit : il faudrait bien se battre et montrer qu'on en veut, du coup j'ai mis les bouchées doubles, et j'ai postulé. »*

Pour d'autres encore, les dimensions motivationnelles ont émergé une fois la certitude établie que des paramètres considérés jusqu'alors comme des freins ou des obstacles à leur insertion professionnelle pourraient être stabilisés et résolus. L'attrait envers les bénéfices que pourraient procurer un emploi doit également suffisamment être développé chez l'individu.

L'image que les personnes ont d'elles-mêmes s'avère être un autre élément qui peut nourrir la *motivation* des bénéficiaires de l'aide sociale à s'insérer professionnellement (Emery & al., 2005). En effet, le fait de bénéficier de telles prestations pesait pour la majorité des personnes concernées en termes d'**image de soi**, ce qui illustre le besoin de l'individu de se sentir compétent (Roussel, 2000).

Pour plusieurs personnes interrogées, le fait d'avoir un enfant auquel ils servent de modèle a été un déclencheur puissant et décisif dans leur motivation à changer de situation et enfin s'insérer professionnellement. Cette détermination s'avère dans ce type de cas en lien direct avec l'image de soi.

Les dimensions motivationnelles se révèlent toutefois particulièrement complexes, multifactorielles, évolutives et spécifiques à chaque individu. Elles se construisent en effet à partir d'éléments internes propres à l'individu mis en relation avec le contexte dans lequel celui-ci évolue.

2. Les compétences sociales

Tout comme les dimensions motivationnelles, les compétences sociales se sont avérées déterminantes pour l'ensemble des personnes interrogées, et ce type de ressource s'est révélé le facteur le plus déterminant pour l'accès à l'emploi de près de la moitié d'entre elles.

Les compétences sociales ont principalement été observées durant les entretiens et associées aux discours rapportés par les participants, sachant qu'il n'est pas toujours aisé pour les interlocuteurs d'évoquer leurs propres compétences sociales. Nous avons focalisé notre attention sur les attitudes et les comportements non verbaux de la personne pouvant susciter chez son interlocuteur un sentiment de confiance, de fiabilité, d'honnêteté, de responsabilité et d'intégrité. Nous avons également été attentif aux traits de personnalité liés aux « *soft skills* » décrits par Heckmann & Kautz (2012) : l'ouverture à l'expérience, le caractère consciencieux, l'extraversion, le caractère agréable et la stabilité émotionnelle. Ceux-ci sont également des compétences propres à la personne, influencés par des facteurs psychosociologiques tels que la construction de l'individu dans son contexte de vie.

Durant l'entretien avec Madame Fumi, nous avons par exemple observé une capacité à entrer en relation avec autrui très développée. Celle-ci s'est présentée de manière avenante, avec jovialité, riant à plusieurs reprises durant l'entretien. Elle a également fait preuve de dynamisme et tenu des propos empreints d'optimisme. De même, durant l'entretien avec Madame Pedro nous avons observé une aisance relationnelle dans le contact humain, une grande facilité dans la communication et l'élocution, une capacité d'écoute et de disponibilité envers la parole d'autrui. Celle-ci a globalement adopté une attitude dynamique et conviviale durant l'entretien laissant entrevoir une confiance en soi bien établie.

A contrario, les compétences techniques (les «hard skills») semblent moins cotées sur le marché du travail actuel que par le passé au vu des changements structurels profonds de ces dernières décennies et une orientation vers le travail non manuel. Par contre, les qualités humaines et les compétences relationnelles, les «soft skills» (Moss & Tilly, 2008), qui peuvent également s'apparenter aux compétences sociales (toute compétence qui n'est pas une compétence technique), sont de plus en plus valorisées par les recruteurs. Orientées sur le long terme, elles aident à anticiper la capacité du candidat à s'intégrer efficacement et à s'épanouir au sein d'une équipe et dans ses relations avec l'extérieur. Les «soft skills» peuvent d'ailleurs être tant des qualités personnelles qu'interpersonnelles.

Les professionnels de l'insertion des BAS que nous avons rencontrés confirment que la notion de *savoir-être* est essentielle. Elle est selon eux tout aussi importante, si ce n'est plus, que la notion de *savoir-faire*. Ils observent en effet que ce se sont les *savoirs-être* qui manquent généralement le plus aux BAS qu'ils accompagnent pour envisager une insertion professionnelle.

Les témoignages récoltés démontrent que les traits de personnalité et l'attitude jouent un rôle majeur dans les parcours d'insertion professionnelle des individus, tout comme l'avaient relevé Jellab (1996) et Arni & al. (2014), cela d'autant plus pour les individus particulièrement éloignés de l'emploi.

Nous pouvons affirmer sur la base de notre expérience empirique que les capacités d'élocution et de communication, ainsi que l'attitude globalement agréable, joviale et positive démontrée par la plupart des personnes lors des entretiens menés dans le cadre de ce travail ont fortement contribué à déterminer favorablement l'issue des entretiens d'embauche ou des opportunités d'insertion professionnelle rencontrées. Les compétences sociales peuvent néanmoins être amenées à évoluer selon le parcours de l'individu, celles-ci étant également influencées par le contexte dans lequel il se trouve. Certaines situations particulières (traumatismes, maladies, événements perturbateurs ou autre) peuvent conduire à la mise en veille, à la disparition ou au contraire à la réapparition des compétences sociales de l'individu.

3. La participation à une mesure d'insertion

Une part importante des anciens bénéficiaires de l'aide sociale que nous avons interrogés ont participé à une ou plusieurs mesures d'insertion. Dans la grande majorité des cas, ils estiment que cette participation leur a été utile, de manière directe ou indirecte, pour finalement décrocher leur emploi.

Ces mesures ont généralement consisté à réaliser des stages en entreprises, à bénéficier d'un coaching ou de cours de remise à niveau. Ces mesures ont été

demandées par le bénéficiaire ou proposées par leur AS ou CRP selon le profil de la personne, son intérêt et sa motivation. Dans le cadre des mesures d'insertion, l'individu s'avère cette fois-ci relativement tributaire de son environnement, ayant peu ou pas d'emprise pour bénéficier de telles mesures. Le rôle des employeurs (Berclaz, 2010) est également central en ce qui concerne les mesures d'insertion, non seulement pour permettre à des BAS d'effectuer des stages dans leur entreprise et dans la mesure du possible de leur proposer des perspectives d'engagement à l'issue d'une telle mesure.

Plusieurs personnes ont mentionné le fait que les stages effectués leur avaient permis de reprendre confiance en elles et en leurs capacités professionnelles. Pour certaines d'entre elles, ces stages ont contribué à la reprise d'un rythme de travail qu'elles avaient perdu, élément par ailleurs déterminant pour l'insertion professionnelle qui s'en est suivi. La majorité d'entre elles ont estimé s'être investies de manière conséquente lors de la mesure d'insertion, faisant ainsi preuve d'un degré élevé de motivation pour cette opportunité en termes d'expérience professionnelle.

Bien que Castra affirmait dans son ouvrage sur *l'insertion professionnelle des publics précaires* (2003), que bon nombre de mesures d'insertion ne contribuent pas à une insertion effective et que certaines d'entre elles ne font que différer l'accès à l'emploi, nous proposons pour notre part de ne pas sous-estimer l'importance de ces mesures, pour une large partie des BAS de longue durée. Plusieurs personnes interrogées ont en effet mentionné que la mesure d'insertion à laquelle elles ont participé constitue le principal facteur leur ayant permis de s'insérer professionnellement après un long parcours à l'aide sociale.

Un nombre non négligeable des personnes interrogées n'ont bénéficié d'aucune mesure d'insertion malgré le nombre d'années passées à l'aide sociale. Bien qu'elles aient tout de même trouvé par elles-mêmes une activité professionnelle, certaines regrettent de n'avoir pas pu recourir à une mesure de réinsertion estimant que cela leur aurait été utile.

D'autres encore disent avoir été contraintes de s'engager dans une des mesures proposées par les services d'aide sociale. Madame Malouf évoque par exemple avoir été « *obligée par l'Hospice général de suivre certains cours* », alors que « *l'Hospice général a refusé de me soutenir pour mon certificat de cafetier qui correspondait à mon projet personnel* ». Elle a donc payé cette formation par ses propres moyens, en empruntant de l'argent à une amie. C'est d'ailleurs cela qui lui a permis de développer sa propre activité et ainsi ne plus bénéficier des prestations de l'aide sociale.

Finalement certaines personnes en possession d'un titre universitaire ou souhaitant développer une activité indépendante nous ont par contre fait part d'une certaine inadéquation des mesures d'insertion qui leur ont été proposées en regard de leur profil.

Nos résultats correspondent à ceux d'une récente étude sur les motifs de sortie de l'aide sociale réalisée à Genève (Leitenberg, 2015). Celle-ci confirme l'utilité des mesures de réinsertion et y précise que : « *toutes mesures confondues, un peu moins de la moitié d'entre elles ont été jugées utiles pour l'obtention de l'emploi, que ce soit de manière directe ou indirecte* ».

Le nombre et le type de mesures d'insertion à disposition des BAS s'avèrent actuellement relativement bien diversifiées à Genève. Reste encore à l'AS ou au CRP de bien les connaître afin de les proposer de manière ciblée et adaptée à la personne concernée. Cela requiert de l'engagement de part et d'autre, une forte collaboration, une confiance mutuelle et des échanges réguliers, afin de définir un projet d'insertion cohérent, réaliste, réalisable et adapté aux capacités et à la situation de chaque individu.

4. La mobilisation du réseau

La moitié des personnes interrogées dans le cadre de ce travail, nous ont informé que le fait d'avoir contacté leur réseau de connaissances au moment de leur recherche d'emploi a constitué une étape importante dans leur processus d'insertion professionnelle. Pour quelques-unes d'entre elles, cela s'est même avéré décisif pour décrocher leur emploi.

Les résultats que nous avons obtenus démontrent que les personnes qui trouvent un emploi avec leur réseau (amis, connaissances, anciens collègues, etc.), s'appuient généralement sur leurs compétences sociales et communicationnelles pour créer et entretenir les contacts. Cela permet d'établir un lien entre les compétences sociales de l'individu et sa capacité à développer puis mobiliser un réseau.

Il a de plus été constaté de manière générale que le réseau était déjà constitué avant l'étape d'insertion professionnelle du BAS.

Les résultats obtenus dans notre travail confirment donc ceux mis en évidence par des études spécifiques sur l'impact des réseaux (sociaux et informels) sur l'accès à l'emploi. Arni & al., (2014) ont d'ailleurs pu démontrer que la capacité à développer et utiliser un réseau personnel, d'amis et autres connaissances, s'avère avoir une influence significative pour trouver un emploi, surtout sur le court terme. Les assistants sociaux qui ont été interviewés confirment que le manque de réseau constitue un point important entravant le retour à l'emploi des BAS.

Une importante étude mandatée récemment par la commission de surveillance du fonds de compensation de l'assurance-chômage et publiée par le SECO⁶ (Bonoli & al., 2014), souligne l'importance du *réseau social* pour la recherche d'un emploi. En effet, environ 44% des quelque 3000 demandeurs d'emploi qui ont participé à cette étude ont signalé avoir trouvé leur dernier poste à travers leur réseau. Sur les 750 personnes ayant retrouvé un emploi durant cette étude, 31% d'entre elles ont bénéficié du réseau pour accéder à leur poste actuel. Bien que ces chiffres cachent une grande différence selon les secteurs d'activité, ils n'en sont pas moins particulièrement éloquentes. Cette étude recommande d'ailleurs d'intégrer des mesures de sensibilisation sur l'utilité des réseaux, par exemple lors des séances d'information collective pour les nouveaux demandeurs d'emploi.

Nos résultats confirment par ailleurs un phénomène constaté avec régularité dans le cadre de notre expérience empirique. Les individus qui déclarent être conscients de ne pouvoir compter principalement que sur eux-mêmes, en ayant par exemple recours à un réseau informel pour faire évoluer leur situation, ont tendance à être

⁶ Secrétariat à l'économie, Suisse

plus enclins à s'insérer professionnellement que ceux qui attribuent leurs problèmes et les possibilités d'entrevoir des solutions à des *causalités externes*.

Cette conception agit comme une dimension motivationnelle pour les premiers, les stimulant à prendre eux-mêmes en charge la mobilisation de leur réseau sans attendre que quelqu'un agisse sur leur propre situation.

5. Le degré d'intégration sociale et culturelle

Les résultats de notre étude démontrent que le degré d'intégration sociale et culturelle peut soit favoriser, soit freiner le parcours d'insertion professionnelle en fonction de la situation personnelle de l'individu. L'intégration sociale et culturelle est déterminée principalement par le parcours de vie de la personne. Il s'agit donc d'une ressource propre à chacun, selon les circonstances personnelles de l'individu.

Si l'on considère la variable de l'origine des participants à cette étude, il s'avère que la plupart des anciens BAS provenant d'un pays autre que la Suisse précisent avoir eu besoin d'un certain nombre d'années pour s'intégrer suffisamment. Ce n'est qu'en ayant la perception d'une intégration suffisante en Suisse qu'ils disent avoir envisagé la possibilité d'accéder à un poste de travail sur le marché de l'emploi. Une parfaite maîtrise des codes culturels locaux et celle de la langue s'avérant primordiale.

Il n'est donc pas étonnant de constater que dans notre échantillon, la grande majorité des personnes interrogées bénéficie d'un bon niveau d'intégration. Nous avons d'ailleurs pu constater que c'est généralement la conjonction d'un bon degré d'intégration sociale et culturelle avec d'autres ressources qui permet à l'individu de s'insérer professionnellement.

Les récits recueillis nous montrent que l'intégration est un processus long, qui s'étale souvent sur plusieurs années pour les personnes ayant rejoint la Suisse depuis un pays lointain.

En effet, l'ensemble des personnes interrogées dont le degré d'intégration sociale a constitué un frein à l'insertion professionnelle sont d'origine étrangère (européenne ou provenant d'un continent plus lointain). Il s'agit d'ailleurs de la principale corrélation qui a pu être établie entre les facteurs influençant l'insertion professionnelle et les caractéristiques de notre échantillon.

Des cours de français couplés à une activité professionnelle permettent généralement d'accélérer le processus d'intégration. Comme nous l'avons vu dans la partie précédente, les mesures d'insertion contribuent également à la pratique du français et donc à l'intégration sociale, mais les bénéfices à ce niveau dépendent des capacités et des ressources de l'individu, en lien avec son parcours et son contexte de vie.

Les trois derniers facteurs qui seront abordés ci-dessous sont les principaux facteurs ayant entravés le parcours d'insertion professionnelle des anciens BAS ayant participé à l'étude.

Les principaux freins rencontrés

6. Les problématiques sociales

C'est de manière spontanée que la majorité des personnes interrogées ont évoqué des problématiques sociales rencontrées dans leur parcours de vie. Ces anciens BAS ont également mentionné que ces problématiques avaient très clairement déstabilisé d'une manière ou d'une autre leur insertion sociale et professionnelle et les avaient auparavant conduits à formuler une demande d'aide sociale.

Les principales problématiques sociales citées sont de trois ordres : (a) les **problèmes familiaux** (dont la violence domestique), (b) les **problèmes de logement** et (c) les **parcours de migration**.

Les problèmes familiaux affectent la moitié des personnes interrogées et sont principalement en rapport direct avec leurs propres parents (*relation conflictuelle avec l'un des parents, l'alcoolisme des parents voire la violence domestique*).

Près de la moitié des personnes interrogées nous ont signalé avoir été victime de **violence domestique** dans leur parcours de vie, ce qui au regard de notre expérience empirique dans le domaine de l'aide sociale n'a pas manqué de nous surprendre. En effet, les données statistiques annuelles relevées par les assistants sociaux de l'Hospice général établissent que la violence domestique ne représente environ que 4% des dossiers ayant touché au moins une prestation durant l'année.

Les problématiques spécifiques rencontrées par les bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée sont toutefois encore mal connues. Si nous nous fions aux résultats que nous avons obtenus, il est fort probable que le nombre de victimes de violence domestique quelle qu'en soit sa forme (physique, psychologique, économique, sexuelle ou par négligence) est par analogie proportionnellement plus conséquent dans la population des bénéficiaires d'aide sociale de longue durée que dans les autres, et que ce nombre s'avère globalement sous-estimé. Le rôle des conséquences de la violence dans le parcours des bénéficiaires de l'aide sociale est de fait une découverte produite par notre étude. Ce facteur intervenant dans le processus d'insertion professionnelle n'avait ni été problématisé initialement, ni évoqué par les travailleurs sociaux rencontrés précédemment, pas plus que repéré en tant que tel dans les travaux auxquels nous avons eu recours pour cette recherche.

Nous postulons que la problématique de violence déstabilise à un tel point l'individu qui en est victime, qu'il se trouve durant une longue période dans l'incapacité de mobiliser les ressources personnelles susceptibles de favoriser son insertion professionnelle.

Face à l'important écart constaté entre les résultats statistiques fournis par l'Hospice général et les nôtres, nous avons néanmoins préféré vérifier la validité de nos données concernant cette dimension précise de l'étude en procédant à une petite enquête menée en collaboration avec le service d'études et statistiques de l'Hospice général. Il ressort que la mention dans le dossier du BAS de la présence d'une ou de plusieurs formes de violence domestique subie et ayant entravé le processus d'insertion professionnelle n'a pas été signalée par l'AS lorsque la problématique de violence n'était plus actuelle au moment de renseigner les données statistiques, mais

les témoignages recueillis lors de notre étude sont clairs à ce sujet : les personnes ayant subi des violences domestiques, même il y a longtemps durant l'enfance par exemple, considèrent que cela a constitué un frein particulièrement important pour leur insertion professionnelle.

Un petit nombre de personnes interrogées nous ont fait part que des **problèmes de logement** ont été à l'origine de perturbations dans leur processus d'insertion professionnelle. Certaines ont dû, à un moment donné de leur parcours, affronter la rue comme lieu de vie. N'ayant aucun logement, elles ont été contraintes de dormir à l'extérieur, dans leur voiture, dans un garage, ou autre. Toutes les personnes ayant évoqué un problème de logement confirment avoir dû régler cette problématique avant d'imaginer s'insérer professionnellement.

Parmi les participants à notre étude, certaines personnes ont également vécu un **parcours de migration**, et pour quelques-unes d'entre elles, associé à des circonstances de guerre. Ce parcours s'étant avéré relativement traumatisant, l'ensemble de ces personnes relatent qu'il leur a fallu plusieurs années, pour certaines plus d'une décennie, pour réussir à s'insérer professionnellement sur le marché primaire de l'emploi à Genève. Elles ont toutes été initialement confrontées à différentes étapes d'intégration cumulées à d'autres types de problématiques sociales supplémentaires.

En revanche, nous nous attendions à ce que la problématique de **l'endettement** et du surendettement soit abordée à plusieurs reprises, comme un des facteurs ayant contribué à freiner l'insertion professionnelle. Sachant que la différence entre le montant total des revenus provenant d'une activité lucrative et les montants des barèmes d'aide sociale est quasiment entièrement ponctionnée par l'Office des poursuites pour rembourser progressivement les dettes, certains bénéficiaires de l'aide sociale surendettés n'ont en effet aucun intérêt financier à s'insérer sur le marché de l'emploi. Une absence de motivation à trouver du travail pourrait donc être largement présumée, si l'on considère que les personnes sont donc soumises à un barème minimum qu'elles soient actives professionnellement ou pas. Nous avons d'ailleurs relevé que les spécialistes de l'insertion professionnelle des BAS associent les problématiques de l'endettement et du surendettement à des freins importants vis-à-vis de l'insertion professionnelle. Or, les personnes que nous avons interrogées ne nous ont pas spontanément fait part de problématique d'endettement. Lorsque nous les avons interrogées sur cette question, les réponses obtenues ont plutôt montré que le montant de leurs éventuelles dettes s'avérait tout à fait remboursable de leur point de vue. Les revenus de leur emploi actuel permettant à certains de régler ainsi progressivement cette problématique.

Nous pouvons par contre toujours nous autoriser à croire qu'une personne fortement surendettée aura plus difficilement recours à une ressource personnelle telle que la motivation à travailler, préférant peut-être bénéficier sensiblement du même revenu à l'aide sociale. Mais les données récoltées ne nous ont pas permis de vérifier cette hypothèse avec des montants d'endettement et de surendettement élevés. Il est par contre très probable que cette problématique apparaisse nettement si l'on approche des BAS de longue durée qui ne parviennent pas à s'insérer professionnellement.

7. Les problèmes de santé

Une grande partie des personnes interrogées ont déclaré avoir été tributaires de problèmes de santé constituant un frein pour leur insertion professionnelle.

Les problématiques de santé rencontrées s'avèrent relativement diversifiées, bien que des épisodes de dépression aient été évoqués à plusieurs reprises. Madame Chadi nous a par exemple expliqué que ses problèmes de santé psychique lui ont fait perdre ses compétences sociales et l'ont empêchée durant plusieurs années de reprendre contact avec son réseau, pourtant bien développé : « (...) *étant diminuée psychologiquement, je ne voyais pas d'issue. Je n'avais pas la capacité de mobiliser mon réseau, de sortir, de demander simplement. C'était moi-même qui me freinais sans en être consciente. Je me rends compte quand je sors maintenant que je connais en fait beaucoup de monde, à qui j'ai donné des coups de main, etc. Je me disais que je n'étais pas à la hauteur, que je n'étais pas quelqu'un de bien : je me dévaluais énormément.* »

Plusieurs personnes nous ont fait part d'une grande souffrance psychique les ayant menées à avoir des idées suicidaires durant les périodes les plus difficiles de leur parcours. Le témoignage de Monsieur Kastaldi met par exemple en évidence le type de souffrance éprouvée durant sa période d'inactivité professionnelle : « *je sortais chaque jour en ville pour essayer de me changer les idées, pour observer les personnes qui travaillaient et pour avoir l'impression de faire partie de cette société. Et c'est vrai que là, je pensais beaucoup à faire des bêtises (suicide) parce que j'en avais marre de cette vie de merde. Et en même temps j'avais mon fils, alors c'était un peu compliqué, alors voilà. (...) Mon fils je l'ai voulu, c'est ma fierté, c'est tout ce que j'ai, alors je ne le lâche pas. Voilà, c'est comme ça* ». Les autres personnes ayant mentionné avoir eu des idées suicidaires ont toutes dit avoir été retenues en pensant à leur famille (généralement leurs enfants ou leurs parents).

Quelques personnes interrogées nous ont signalé avoir rencontré des problèmes d'addiction à l'alcool et deux d'entre elles ont mentionné avoir eu par le passé des problèmes liés à l'addiction à la cocaïne et à l'héroïne. Des problèmes de santé physique ont également été invoqués comme frein important (tumeurs, anévrisme, opérations suite à un accident, etc), alors que d'autres ont également mis en avant des troubles du comportement durant l'enfance ou l'adolescence.

Toutes les études démontrent que **la santé** est un élément ayant une forte influence sur les chances d'accéder à un emploi. Les personnes victimes d'un problème de santé sont de loin les plus défavorisées par rapport au marché du travail. La variable liée à l'état de santé serait d'ailleurs la plus déterminante pour l'accès ou non à l'emploi, indépendamment de toute autre caractéristique sociale, et notamment de l'âge (Emery & al., 2005). L'étude allemande de Brüssig & Knuth (2009), qui a été effectuée sur un échantillon de 2246 bénéficiaires de l'aide sociale, a démontré que les personnes affichant une mauvaise, voire très mauvaise santé, ont des chances significativement réduites d'accéder à un emploi.

D'autres études lient la *santé* au *bien-être* et tiennent ainsi compte non seulement de la *santé physique et psychique actuelle*, mais également de *l'historique de santé* et du *bien-être psychologique*. Les problèmes de santé ont généralement étendu la période d'aide sociale, car les personnes qui les ont subis ont dû prendre le temps nécessaire pour se soigner et tenter de maîtriser et/ou de régler leurs problèmes.

Ces étapes-épreuves ayant été surmontées avec succès, l'individu a généralement pu mettre ensuite en avant ses ressources personnelles pour réussir à s'insérer professionnellement, dans la mesure où d'autres freins n'étaient pas tout aussi déterminants, voire prépondérants.

Il est à noter qu'aucun lien n'a pu être établi entre les problématiques sociales rencontrées et la situation de santé. Il est par contre intéressant qu'aucune personne interrogée n'ait évoqué le fait que la problématique de santé rencontrée était le seul frein à son insertion et qu'une fois réglée elle a pu trouver un emploi.

Ce constat illustre bien selon nous le fait que le processus d'insertion professionnelle des bénéficiaires d'aide sociale est éminemment complexe, multifactoriel, particulier à chaque individu et donc pluriel. Il n'en reste pas moins que la totalité des personnes interrogées ayant rencontré un problème de santé se sont prises en main pour le régler et ont ainsi bénéficié de thérapies adaptées leur ayant permis de les dépasser.

8. Les responsabilités familiales

Le dernier facteur abordé par les anciens BAS interrogés et qui a entravé leur insertion professionnelle concerne les responsabilités familiales qu'ils ont, ou ont eu par le passé à assumer.

Pour l'ensemble des situations considérées, il s'agit de la responsabilité de leur(s) propre(s) enfant(s) dont ils ont eu à prendre soin, à défaut de pouvoir bénéficier d'un moyen de garde auxiliaire de type Espace de vie infantine, crèche, maman de jour, etc. La majeure partie d'entre eux a relevé que le fait d'avoir un ou des enfants à charge dans un tel processus participe à freiner l'insertion professionnelle. Madame Pedro, ayant un enfant âgé de quatre ans, déclare ainsi sans autre que « *le fait d'avoir eu mon premier enfant a prolongé mon parcours d'aide sociale* ».

L'ensemble des personnes interrogées dont la typologie du ménage relève de la famille monoparentale estiment que le fait d'avoir des enfants à charge a constitué un frein important à s'insérer professionnellement et a donc favorisé leur situation de dépendance aux prestations de l'aide sociale. Il s'agit de la seconde et dernière corrélation qui a pu être établie entre les facteurs influençant l'insertion professionnelle et les caractéristiques de notre échantillon.

Les personnes concernées ne démontrent pas fondamentalement un manque d'intérêt ou de motivation vis-à-vis de l'emploi. Elles évoquent généralement un manque de solution de garde, ou l'obligation de s'occuper elles-mêmes de leur(s) enfant(s) au vu du coût élevé requis pour les gardes d'enfants. Ce frein s'efface par lui-même avec les années, lorsque les enfants grandissent et acquièrent ainsi une certaine autonomie, ou encore, bien évidemment si une solution de garde d'enfant est trouvée.

Un lien entre les aspects économiques de la situation de la personne et l'étendue des possibilités de garde d'enfant a été établi. Les BAS ou les employés à faibles revenus rencontrent des problèmes à ce niveau. Certains semblent hésiter entre travailler pour principalement payer une nourrice, vu le peu de places disponibles dans les crèches, ou alors garder eux-mêmes leurs enfants.

Articulation entre les ressources et les freins

Les données récoltées contribuent à mettre en évidence que pour la plupart des anciens BAS, il n'a pas uniquement été nécessaire de recourir à certaines ressources personnelles pour réussir leur insertion professionnelle de manière *durable*. Au contraire, la mobilisation de ces ressources est dans la majorité des situations assortie de conditions défavorables telles qu'il devient impératif de les surmonter et/ou de les résoudre en tout premier lieu. Cette mobilisation devient d'ailleurs parfois même impossible. En effet, seule la levée des freins principaux qui retardent, rendent difficile, voire empêchent l'insertion professionnelle, se révèle efficace et conduit durablement ces personnes à un emploi.

Le schéma ci-dessous présente les interactions entre les facteurs entravant le processus d'insertion professionnelle des BAS et les ressources qu'ils mobilisent pour les surmonter (cf. Fig. 1). Il s'agit de processus cycliques complexes, interdépendants et spécifiques pour chaque situation, inscrits dans une certaine temporalité et dans un certain contexte (notamment de facteurs extérieurs à l'individu). L'insertion professionnelle des BAS s'avère en effet être liée à des processus itératifs contenant la résolution de freins tout en mettant à profit parallèlement les ressources favorisant l'employabilité. Le temps que prend chaque individu pour sortir de l'aide sociale et parvenir à s'insérer de manière durable ne peut donc vraisemblablement pas être prédéfini.

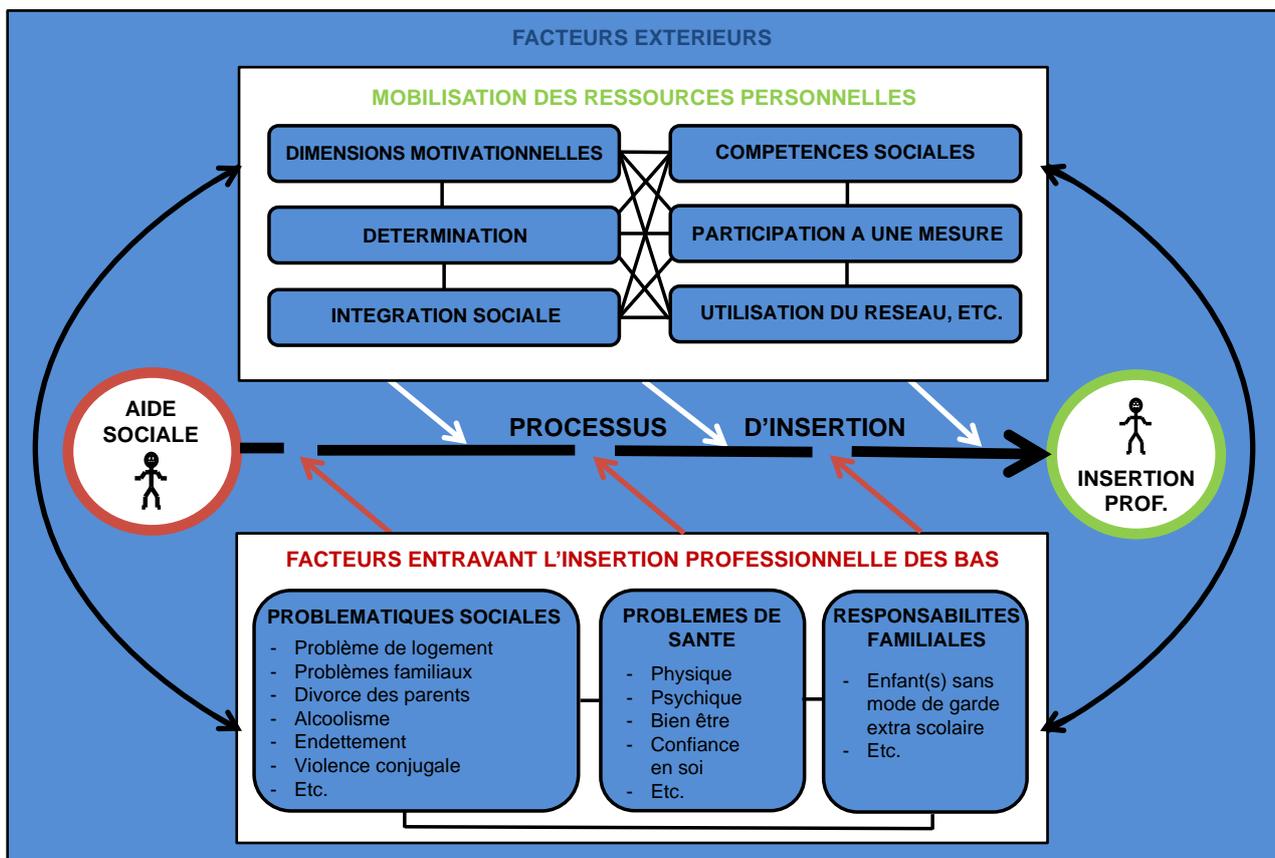


Fig. 1

Dans la mesure où la grande majorité des personnes interrogées ont été confrontées à plusieurs freins et qu'elles ont toutes passé plusieurs années à l'aide sociale, nous comprenons que la résolution de certains de ces freins requiert un temps plus conséquent que d'autres. En effet, résoudre une problématique de logement ou trouver un mode de garde pour ses enfants, risque probablement d'interrompre plus brièvement le processus d'insertion que lorsqu'il est question de parvenir à se défaire de toxicodépendances ou à s'extraire d'une situation de violence domestique. La singularité de chacune de ces problématiques sociales est donc à étudier en relation avec le contexte dans lequel celles-ci émergent (circonstances personnelles et facteurs extérieurs) et sur lequel les individus semblent ne pas avoir de prise. La plupart des anciens BAS interrogés ont d'ailleurs fait référence à une notion d'adéquation temporelle entre leur sortie de l'aide sociale et une conjoncture devenue favorable « à ce moment-là ».

Malgré la taille relativement réduite de l'échantillon, notre étude démontre qu'après six, dix voire même plus de 15 ans passés à l'aide sociale, un nombre non négligeable de BAS réussissent encore à se réinsérer de manière durable, après avoir surmonté des problématiques qui entravaient leur réinsertion professionnelle. Dès lors, plutôt que de nous contenter de la simple et unique corrélation directe entre durée et insertion que nous pourrions formuler de la manière suivante : « *plus le BAS passe de temps à l'aide sociale, moins il aura de chances de se réinsérer* », nous suggérons de retenir la relation entre le type de problématiques sociales freinant l'insertion et le temps nécessaire pour les dépasser. Relation complexe que nous exprimons alors en ces termes : « *selon les ressources, les circonstances et les caractéristiques personnelles, l'individu bénéficiaire de prestations d'aide sociale prendra plus ou moins de temps pour dépasser les problématiques sociales qui lui sont propres pour réussir à s'insérer professionnellement.* »

Pistes d'actions et questions soulevées

Notre travail avait également pour objectif de proposer quelques pistes d'action aux services et institutions publiques octroyant des prestations d'aide sociale, et donc directement ou indirectement concernés par la réinsertion des personnes bénéficiant de l'aide sociale.

Il s'avère tout d'abord primordial de croire en les capacités du bénéficiaire de l'aide sociale, comme le mentionne Biarnès (2011). Bien que nous n'ayons pas choisi d'insister dans la présentation de nos résultats sur cette dimension relativement évidente de la relation AS-BAS, il peut être opportun de signaler tout de même que plusieurs témoignages illustrent à quel point le lien entre le bénéficiaire et son AS, ou son CRP, peut s'avérer déterminant pour son insertion professionnelle.

A notre sens, les pistes d'action intervenant directement sur la valorisation du rôle des assistants sociaux et des conseillers en réinsertion professionnelle ainsi que sur leur formation sont à explorer de manière non négligeable. Ceux-ci effectuent en effet régulièrement des entretiens dans lesquels ils sont amenés non seulement à repérer des indices d'employabilité chez les BAS, mais également et surtout à renforcer leurs motivations à trouver du travail, à l'accepter, puis à s'engager de manière durable dans l'emploi accepté. Les compétences d'accompagnement des professionnels de la réinsertion professionnelle ainsi que les conditions-cadre conférées à cet accompagnement sont donc à développer prioritairement, car

celles-ci pourraient probablement avoir une incidence directe ou indirecte sur les taux de réinsertion professionnelle.

Par ailleurs, notre étude et ses résultats nous amènent à penser que le régime de l'aide sociale et celui du chômage pourraient envisager davantage de synergies. Nous estimons possible d'intégrer par la suite certains indices pertinents supplémentaires liés à l'employabilité dans les fichiers des registres du chômage et de l'aide sociale, comme par exemple des données sur les ressources personnelles connues pour favoriser l'insertion professionnelle des BAS, comme l'ont suggéré par exemple Brussig & al. (2009 et 2010) ainsi que Arni & al. (2014) dans le contexte allemand. Les mesures du marché du travail proposées par ces différents offices pourraient ainsi être traitées en amont et de manière plus ciblée en fonction du type d'indice d'employabilité de chaque individu. Le développement d'un modèle commun entre les institutions d'aide sociale et les offices du chômage pour déterminer un indice d'employabilité de chaque individu sur des critères identiques pourrait ensuite être envisagé. Nous sommes toutefois conscient qu'aux vu de l'organisation et du financement différent de ces deux régimes, en raison de leurs cadres juridiques distincts, la mise en œuvre de ce type de pistes d'action et de coordination constitue un défi majeur.

Les réflexions survenues au cours de la réalisation de cette recherche sont également propices au développement d'idées concernant des études complémentaires à réaliser dans ce domaine. Ces recherches contribueraient à approfondir certains éléments peu abordés ou évacués dans le cadre de ce mémoire de Master, ou au contraire à élargir et ouvrir de nouvelles perspectives de travail.

Tout d'abord, les instituts de formation des professions du travail social et de la réinsertion professionnelle, ainsi que les institutions publiques directement en charge des politiques sociales, pourraient être intéressées de conduire des études qualitatives portant sur le rôle du lien entre l'assistant social ou le conseiller en réinsertion professionnelle et le bénéficiaire de l'aide sociale, dans le processus d'insertion professionnelle de ce dernier et dans sa motivation. Dans le même ordre d'idée, des travaux documentant les savoir-faire et les savoir-être des AS et des CRP en situation d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale pourraient également être utiles à ces mêmes institutions.

En collaboration avec des équipes de recherche en psychologie sociale, certains chercheurs dans le domaine des institutions publiques et sociales pourraient également être intéressés à mieux saisir les conséquences de la violence domestique dans le parcours d'insertion professionnelle de celles et ceux qui en ont été ou qui en sont encore victimes. Ces études ne manqueraient pas d'ailleurs de recueillir l'adhésion des associations et institutions publiques luttant contre les phénomènes de violence.

Par ailleurs, en regard des résultats que nous avons obtenus sur le facteur « endettement », il serait pertinent d'investiguer de manière approfondie le rôle de cette problématique en tant que frein à l'insertion professionnelle des BAS, en adoptant des méthodes d'analyse mixtes.

De plus, une étude qualitative similaire à la nôtre mais s'appuyant sur un échantillon constitué de bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée permettrait d'identifier l'ensemble des facteurs empêchant les BAS bénéficiant encore des prestations de

l'aide sociale, de trouver une autre issue pour subvenir à leurs besoins, en s'insérant professionnellement. Ces données s'avèreraient complémentaires à notre identification de facteurs déterminants, et en particulier à la mise en évidence de ceux sur lesquels l'individu peut lui-même agir ou non. Nous serions ainsi curieux de comprendre les phénomènes qui expliquent leur situation de maintien à l'aide sociale depuis une très longue durée et qui les empêchent d'en sortir.

Finalement, une analyse approfondie des facteurs impliquant un retour à l'aide sociale d'anciens BAS après plusieurs années d'indépendance financière compléterait à merveille notre propre travail.

Conclusion

Les dimensions motivationnelles et les compétences sociales, ou « soft skills », se sont révélées être les ressources personnelles les plus déterminantes dans le processus d'insertion professionnelle durable des anciens bénéficiaires de l'aide sociale de longue durée que nous avons interrogés.

Mais les résultats de notre étude viennent confirmer d'une part la complexité du processus d'insertion professionnelle telle que décrite dans la littérature ou telle que documentée par les assistants sociaux et autres experts de l'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale et d'autre part l'existence d'un nombre conséquent de facteurs impliqués et imbriqués dans ce processus. Pour chaque individu interrogé, de nombreux facteurs se sont en effet avérés déterminants dans son parcours d'insertion professionnelle. Bien que nous ayons pu isoler et mettre en évidence certains des facteurs qui semblaient avoir été les plus déterminants, force est de constater que dans chaque parcours, c'est la présence d'une *conjonction de facteurs* qui a permis à l'individu de réussir à s'insérer professionnellement après plusieurs années passées à l'aide sociale.

Nos résultats soulignent l'importance de considérer les configurations de facteurs plutôt que les facteurs isolés les uns des autres, lors de l'accompagnement du processus d'insertion professionnelle des BAS. Une liste de facteurs subdivisés en catégories distinctes et non reliés les uns aux autres permet en effet uniquement de mettre en évidence certains facteurs parmi un ensemble d'autres. Mais nos résultats ont montré que les ressources sur lesquelles les BAS s'appuient sont non seulement constituées de plusieurs dimensions (par ex : la motivation se déclinant sous de multiples formes, les compétences sociales étant subtilement actualisées en fonction de certaines circonstances et non mobilisables sur commande), mais sont liées les unes aux autres.

Si nous avons clairement pu confirmer que les individus sont en mesure d'influencer le processus d'insertion professionnelle en recourant à des ressources personnelles, nous pensons être également parvenu à démontrer que cette influence est étroitement conditionnée à la résolution (par lui-même ou avec le soutien d'institutions d'aide sociale) de situations entravant ponctuellement ou durablement leur insertion professionnelle.

Les éléments récoltés dans ce travail démontrent qu'une analyse fine des ressources personnelles à disposition du BAS, la prise en compte des particularités de la situation de chaque individu, ainsi que la valorisation et le développement de

certaines compétences sociales dans l'accompagnement qui est offert au BAS, permettent déjà de réaliser un grand pas en direction de l'employabilité de ce dernier.

La question des temporalités singulières et spécifiques à chacune des trajectoires individuelles, ainsi que la notion d'*adéquation temporelle* entre la maîtrise des obstacles entravant le processus et la sortie de l'aide sociale, apparaissent finalement dans notre étude comme des dimensions incontournables pour une appréhension plus fine du processus d'insertion professionnelle.

Références bibliographiques

- Aeppli, D. C. (2009). Quels sont les bénéficiaires de l'aide sociale qui retrouvent un emploi durable ? La vie économique 10, revue de politique économique
- Arni, P. (2013). Whats in the blackbox? the effect of labor market policy on search behavior and beliefs. a field experiment. Technical report.
- Arni, P., Caliendo, M., Künn, S. and Mahlstedt, R. (2014). Predicting the Risk of Long-Term Unemployment: What can we learn from Personality Traits, Beliefs and other Behavioral Variables?, *Working Paper*, Potsdam
- ARTIAS (2009). La réinsertion professionnelle durable des bénéficiaires de l'aide sociale par la formation : défis et opportunités, acte de la journée d'automne du 19 novembre 2009, rédigé par Kolly A.
- ARTIAS (2010). L'agence de placement TRT ou le dernier kilomètre pour une réinsertion professionnelle durable, dossier du mois de novembre 2010, préparé par Pieraggi J.-L.
- ARTIAS (2011). La meilleure politique sociale : c'est l'emploi, dossier du mois de juillet 2011, préparé par Longchamp F.
- ARTIAS (2014). Aide aux chômeurs et chômeuses de longue durée : promouvoir une politique transversale, dossier du mois de l'ARTIAS de février 2014, préparé par Simonet J.-C., Guerry E., Bonoli G., Genoud J., Sautière H.
- ARTIAS, Guide social romand, fiches fédérales, description de l'aide sociale en Suisse, www.guidesocial.ch/fr/fiche/46/, mise à jour du 17 avril 2014
- Baumann, I., Oesch, D. (2013). Wiederbeschäftigung nach Betriebs-schliessungen im Industriesektor der Schweiz, publication du SECO, Life Course and Inequality Research Centre (LINES), Lausanne
- Berclaz, M. (2010). Le rôle des employeurs dans la réinsertion professionnelle, *Cahier de l'IDHEAP 254*, Lausanne, travail de mémoire MPA
- Biarnès, J. (2011). Problématique de l'insertion professionnelle des personnes « dites » de bas niveau de qualification : d'une approche sociétale à une approche du sujet. *L'orientation scolaire et professionnelle 40/4* (mise en ligne le 1^{er} décembre 2014, consulté le 3 février 2015)
- Bonoli, G. (2008). Réorienter les régimes sociaux vers la réinsertion professionnelle, working paper de l'IDHEAP, Chavannes-sur-Resens
- Bonoli, G., Champion, C. (2013). La réinsertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse et en Allemagne, *Cahier de l'IDHEAP 281/2013*, Chavannes-Lausanne
- Bonoli G., Lalive R., Oesch D., Turtschi N., von Ow A., Arni P., Parrotta P. (2014). L'impact des réseaux sociaux sur le retour à l'emploi des chômeurs (The impact of social networks on re-employment). *IZA Research Report*, (60) Institute for the Study of Labor (IZA).
- Broonen, J.-P. (2006). Motivation et volition: une distinction incontournable, in : *Education-formation*, CIPFUL, Liège
- Brussig, M., Knuth, M. (2009). Individuelle Beschäftigungsfähigkeit : Konzept, Operationalisierung und erste Ergebnisse. *WSI Mitteilungen*, 6 (287-294)
- Brussig, M., Walter, T., Knuth, M. & Boockmann, B. (2010). Die Veränderung individueller Beschäftigungsfähigkeit durch arbeitsmarktpolitische Intervention. *Sozialer Fortschritt*, 10 (279-289)
- Canadian Labour Force Development Board (1994). Putting the pieces together : towards a coherent transition system for Canada's labour force. Ottawa : *Canadian Labour Force Development Board*
- Castra, D. (2003). L'insertion professionnelle des publics précaires, Paris, PUF
- Castra, D., Pascual, A. (2003). L'insertion professionnelle des publics précaires : une alternative au recrutement concurrentiel, in *Revue Européenne de Psychologie Appliquée*, 2003, 167-178
- CBI, Confederation of British Industry (1999). Making Employability Work : An Agenda for Action. London : CBI

- CSIAS, Conférence suisse des institutions d'action sociale (2005). Concepts et normes de calcul de l'aide sociale, Berne
- CSIAS, Conférence suisse des institutions d'action sociale (2009). La pratique du mandat d'intégration de l'aide sociale, Pfister N., Berne
- Conseil fédéral (2015). Aménagement de l'aide sociale et des prestations cantonales sous condition de ressources, rapport du Conseil fédéral en réponse au postulat 13.4010 de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national « loi-cadre relative à l'aide sociale » du 6 novembre 2013. Berne : OFAS
- Da Cunha, A., Stofer, S., Pellaton, L.S., Steiner, B. et Both, J.F. (2004). Analyse comparative des politiques de lutte contre la précarité et de prévention de l'exclusion : l'efficacité des mesures d'insertion. *Institut de géographie de l'UNIL- Faculté des Géosciences et de l'Environnement*
- DHFETE, Department of Higher and Further Education, Training and Employment (2002). Report of the Taskforce on Employability and Long-term Unemployment. Belfast : DHFETE
- Emery, Y., Aeberli, L., Chuard Delaly, M. (2005). Compétences sociales et intégration professionnelle : rapport final à l'attention du Département de la santé et de l'action sociale, *IDHEAP*, Chavannes-sur-Renens
- Emery, Y. (2012). La diversité des motivations des employés publics. Recherche exploratoire dans un contexte post-bureaucratique en Suisse, *Revue française d'administration publique n° 42*, p.491-515
- Frölich M., Hammer S. (2007). Influence des ORP sur la réinsertion des demandeurs d'emploi, Publication du SECO, Politique du marché du travail n°20 (1.2007)
- Gazier, B. (2001). Employability : the complexity of a policy notion, in : Weinert, P., Baukens, M., Bollerot, P., & al (Eds) *Employability : From Theory to Practice*, pp. 3-23. New Brunswick, NJ : Transaction Books
- Hackman, J.R., Oldham, G.R. (1976). Motivation Through the design of work : test of a theory, *Organisational Behavior and Human Performance*, vol. 16, p. 250-279
- Hillage, J., Pollard, E. (1998). *Employability : Developing a Framework for Policy Analysis*. London. DfEE
- Jellab, A. (1996). L'insertion sociale comme préalable à l'insertion professionnelle : le cas des jeunes 16-25 ans fréquentant la Mission locale. In : *L'Homme et la société*, N. 120. pp. 97-109
- Jodelet, D. (1989). *Les représentations sociales*. Paris : PUF. Sociologie d'aujourd'hui.
- Kanfer, R. (1990). Motivation theory and industrial and organizational psychology, in Dunnette, M.D. et Hough, L.M. (Eds), *Handbook of industrial and organizational psychology*, Palo Alto, CA, Consulting Psychologists Press, vol. 1, p. 75-170
- Kaufmann, A., Zellweger E. (2016). Dispositif d'insertion professionnelle de la LIASI. Evaluation des effets de la loi. Rapport final du 22 avril 2016. Evaluanda, Genève
- Kempeneers, P., Wolf T. (2013). Stratégie de réinsertion des ORP. L'influence des activités de conseil sur le comportement et les attentes des demandeurs d'emploi en matière de réinsertion, publication du SECO, politique du marché du travail n°36 (9.2013)
- Kluge, J. (2010). The effectiveness of European active labor market programs. *Labour Economics* 17(6) : 904-918
- Labour Party (2001). *Ambitions for Britain : Labour's Manifesto*. London : Labour Party
- Leitenberg, L. (2015). Etude sur les motifs de sortie de l'aide sociale, Action sociale de l'Hospice général, Genève
- McQuaid, R. W., Lindsay, C. (2005). The Concept of Employability. *Urban Studies*, Vol.42, No.2 (197-219)
- Methot Ndomboloso, C. L'engagement en formation sous contrainte. Le point de vue de participants en démarche de réinsertion professionnelle. Maîtrise : Univ. Genève, 2016
- Nickell, S. (1998). Unemployment : questions and some answers, *Economic Journal*, 108, pp. 802-816
- OECD, Organisation for Economic Co-operation and Development (2005). *Labour Market Programmes and Activation Strategies : Evaluating the impacts* (173-208)
- OECD, Social Policy Division, Directorate of Employment (2003), *Labour and Social Affairs Country chapter - Benefits and Wages*, www.oecd.org/els/social/workincentives, Suisse

- OFS, Office fédéral de la statistique (2015). La statistique de l'aide sociale de 2005 à 2013 : présentation des groupes à risque, Stéphanie Rumo, dossier ARTIAS, *Janvier 2015*
- Pfister, N. (2009). Intergrationsauftrag der Sozialhilfe in der Praxis, Bern, SKOS/CSIAS
- Patton, M.Q. (2002). *Qualitative research and evaluation methods*. Thousand Oaks, Sage Publ.
- Ragni, T. (2009). Les chances de réintégration des nouveaux bénéficiaires de l'aide sociale sur le marché du travail, *La vie économique 10*, revue de politique économique
- Roussel, P. (2000). La motivation au travail Concept et théorie, LIRHE, Université de Toulouse
- Stofer, S., Steiner, B. et Da Cunha, A. (2005). L'efficacité des mesures d'insertion : le point de vue des usagers, revue FEAS, Aspects de la sécurité sociale, 4 : 22-31
- Zamudio, M., Lichter, I. (2008). Bad attitudes and good soldiers : Soft skills as a code for tractability in the hiring of immigrant latina. *Social problems* 55 (4) : 573-589
- Zellweger, E., Mabilard, J., Schusselé Fillettaz, S., (2011). Les problématiques qui amènent à l'aide sociale et qui empêchent d'en sortir. Etat des lieux des connaissances Evaluanda. Dossiers ARTIAS, Genève, *mai 2011*